

pagnies suivantes: Ford Motor Company, General Motors Company et Chrysler Corporation of Canada?

L'hon. M. MacKINNON: Ce renseignement n'est pas disponible. On n'indique que le nombre global de voitures exportées, sans tenir compte des différentes marques.

L'HÔTEL D'HALIFAX—TRANSFERT À L'ÉTAT

M. GILLIS:

1. Quelles commisisions ou quels honoraires professionnels, s'il y a lieu, ont été versés à la Commercial Housing Limited, de Halifax (Nouvelle-Ecosse), lors du transfert de l'hôtel Halifax au gouvernement fédéral?

2. Quelle somme, s'il y a lieu, a été versée à MM. Burchell, Smith, Parker et Fogo, avocats d'Halifax (Nouvelle-Ecosse), à compte de services professionnels à l'égard du transport de l'hôtel Halifax au gouvernement fédéral?

Le très hon. M. ILSLEY:

1. Néant.

2. \$780.90.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LE LAIT CONDENSÉ

M. PEARKES:

1. Le Canada a-t-il conclu un contrat pour la vente du lait condensé à la Grande-Bretagne? Dans le cas de l'affirmative, quand, à quel prix et quelles quantités a-t-on expédiées?

2. A-t-on expédié du lait condensé à Malte? Dans le cas de l'affirmative, qui?

3. A-t-on refusé d'octroyer à d'autres personnes qui en ont fait la demande des permis d'exportation de lait condensé à destination de Malte?

4. A quels autres pays a-t-on expédié du lait condensé?

5. Quels sont les stocks de lait condensé au Canada?

6. Quand lèvera-t-on l'interdiction de vente du lait condensé dans certaines régions de la Colombie-Britannique?

LES BIENS DE GUERRE—COUVERTURES

M. CASTLEDEN:

1. Quel prix la War Assets a-t-elle reçu pour les couvertures vendues a) au gouvernement hollandais, b) aux exploitants forestiers, c) aux commerçants en gros?

2. Combien de couvertures la Corporation des biens de guerre a-t-elle vendues, jusqu'à date, aux catégories ci-dessus énumérées?

3. Combien ces couvertures avaient-elle coûté au gouvernement canadien?

M. SAM GAGNÉ

M. POULIOT:

1. M. Sam Gagné a-t-il été employé par le ministère des Services nationaux de guerre et subséquemment, par le ministère du Travail, au bureau du registraire dans la ville de Québec?

2. Dans le cas de l'affirmative, au cours de quelle période?

3. Quel âge a-t-il et quels sont ses antécédents militaires?

4. Avait-il pour fonctions, entre autres, d'aviser les conscrits, appelés en vertu de la loi sur les ressources nationales, à se présenter à l'examen médical et au service militaire?

5. A-t-il occupé d'autres postes dans les services du gouvernement? Dans le cas de l'affirmative, quels postes?

6. Combien a-t-il reçu: a) en traitements, b) en frais de déplacement et c) en allocations de subsistance?

RELEVÉ DES MAISONS OCCUPÉES ET DES LOGEMENTS REQUIS

M. TIMMINS: A-t-il été fait un relevé des maisons occupées et (ou) des logements au Canada, par la Société centrale d'hypothèques et de logement ou autre service ou organisme de l'Etat depuis novembre 1946?

DEMANDES DE DOCUMENTS

LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN—PONT À SASKATCHEWAN LANDING

M. BENTLEY:

Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la province de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral, depuis le 1er janvier 1938 jusqu'au 30 avril 1947, relativement au projet d'établissement d'un pont sur la rivière Saskatchewan-Sud à Saskatchewan Landing ou dans les environs.

MODIFICATION DE LA LOI DES CHEMINS DE FER

AUGMENTATION DU TRAITEMENT DES COMMISSAIRES DU TRANSPORT—CAISSE DES PASSAGES À NIVEAU

L'hon. LIONEL CHEVRIER (ministre des Transports) propose, qu'à la prochaine séance, la Chambre se forme en comité en vue d'étudier la résolution suivante:

Il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la loi des chemins de fer afin de pourvoir, *inter alia*, à l'augmentation du traitement des commissaires et à l'octroi d'une subvention annuelle de deux cent mille dollars pendant une période de dix années pour le maintien de la Caisse des passages à niveau des chemins de fer.

Informé de l'objet de cette résolution, Son Excellence le Gouverneur général en recommande l'examen bienveillant à la Chambre.

(La motion est adoptée.)

L'ÉNERGIE ATOMIQUE

FILM ÉDUCATIF—OMISSION DU NOM DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. THOMAS REID (New-Westminster): Le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements sait-il qu'on présente actuellement dans les cinémas du pays un film éducatif portant sur la mise au point de l'énergie